

== Ajl 00118.1912.17 ==



APPEL A PROJETS « PASS DECOUVRE MADININA » du 9 mars 2020 au 15 mai 2020 inclus

Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), a décidé de réaliser un appel à projets visant à proposer des Pass permettant aux résidents et visiteurs de mieux apprécier nos atouts culturels et touristiques.

Cet appel à projets vise à référencer la destination Martinique au niveau international avec ses atouts touristiques comme la montagne Pelée, Saint-Pierre, ville d'art et d'histoire, la réserve naturelle de la Caravelle...).

Il convient de proposer une offre structurée de produits touristiques, organisée autour du patrimoine historique, environnemental et culturel de la zone mais aussi du territoire.

Aussi, il s'agit de rendre plus visible les produits et services proposés aux visiteurs. Premier constat : le secteur touristique évolue en Martinique avec la revendication d'un tourisme plus participatif sur le territoire.

Caractéristiques des projets souhaités Type de projets

Sont attendues des propositions de PASS de visites de sites, monuments, randonnées, sorties, musées et autres équipements.

Les PASS devront offrir une diversité de propositions de visites combinées ou uniques.

Une priorité sera donnée aux sites peu connus ou méconnus et notamment aux sites du nord de la Martinique.

Les candidats

Un projet candidat est porté par une ou plusieurs entreprises de la Martinique Les bénéficiaires :

Porteurs de projets de création d'entreprises

Entreprises en phase de développement et/ou d'extension d'activités

Les dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront comporter un dossier intitulé « dossier PASS DECOUVRE MADININA » dûment complété.

Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent parvenir sous format papier et sous format électronique à l'adresse suivante :

format papier par courrier postal :
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
Rue Gaston Defferre
Plateau Roy Cluny, CS 3031797201
FORT DE FRANCE CEDEX

par courriel :
appelprojetsmartinique@collectivitedemartinique.mq

Toute information complémentaire pourra être obtenue et déposée sur la boîte mail suivante :

appelprojetsmartinique@collectivitedemartinique.mq

La date d'ouverture de cet appel à projets est fixée au **09 Mars 2020**.

La clôture du dépôt des dossiers est fixée au **15 mai 2020 à 13h**.

Pour toute information complémentaire, le public pourra également consulter les modalités du concours en se référant au règlement qui peut également être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en fait la demande par écrit (préciser les nom, prénoms et adresse), pendant la durée de l'appel à projets, à l'adresse suivante :

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE
Rue Gaston Defferre Plateau Roy Cluny, CS 3031797201 FORT DE FRANCE CEDEX

Ou sur le site de la Collectivité Territoriale de Martinique : www.collectivitedemartinique.mq

Ajl 00118.1912.17

== Ajl 00806.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp du 15/01/2020, il a été constitué une SAS.

Dénomination sociale : CONCEPT AUTO SERVICES PLUS. **Capital :** 1 000.00€.
Siège : 15 lot Cayol - 97212 SAINT JOSEPH. **Objet :** LOCATION DE COURTE DUREE DE TOUT TYPE DE VEHICULES TERRESTRES, ACHAT ET VENTE DE VEHICULES D'OCCASION, ENTRETIEN ET REPERATION DES VEHICULES, LAVAGE AUTOMOBILE, VENTE DE PNEUMATIQUE, VENTE DE PIECES DETACHEES. **Président :** M. THIERRY DUPUY demeurant au 15 lot Cayol 97212 SAINT JOSEPH.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE.

Ajl 00806.1917

== Ajl 00807.1917 == P INVEST 2

Société civile
Capital social : 300,00 euros
Siège social : Immeuble La Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE 879 702 462
RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique, en date du 1^{er} janvier 2020, il résulte :

Il a été décidé la transformation de la So-

ciété en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

• **Ancienne mention :** Société civile immobilière

• **Nouvelle mention :** Société à responsabilité limitée

Mandats : Organes de direction de la Société

Ancienne mention :

• **Gérant :** Monsieur Franck PERMAL, né le 05 avril 1972, à FORT DE FRANCE, demeurant sis Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE

Nouvelle mention :

• **Gérant :** Inchangé

Monsieur Franck PERMAL, né le 05 avril 1972, à FORT DE FRANCE, demeurant sis Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE Les mentions antérieures relatives aux sociétés civiles sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Ajl 00807.1917

== Ajl 00808.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : P INVEST 3. **FORME :** Société Civile Immobilière. **SIÈGE SOCIAL :** Immeuble la Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE. **OBJET :** L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **DUREE :** 99 années. **CAPITAL :** 300,00 euros. **GERANCE :** Monsieur Franck PERMAL, demeurant Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE. **IMMATRICULATION :** au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Ajl 00808.1917

== Ajl 00809.1917 == AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BURGER TRIANON FRANCOIS. **SIGLE :** BTF. **FORME :** Société à responsabilité limitée. **SIÈGE SOCIAL :** Immeuble la Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abriots, 97200 FORT DE FRANCE. **OBJET :** Plats préparés à base de tous produits (viandes, volailles, poissons, crustacés, mollusques, légumes, fruits, pâtes et pizzas) ; La restauration rapide sur place et à emporter ; La restauration traditionnelle pour consommation sur place et à emporter ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'ob-

jet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. **DUREE** : 99 années. **CAPITAL** : 1.000,00 euros. **PRESIDENCE** : Monsieur Franck PERMAL, demeurant Villa Les Mahoganys, 10, Route de Didier, 97200 FORT-DE-FRANCE. **IMMATRICULATION** : au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Ajl 00809.1917

**== Ajl 00810.1917 ==
AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte ssp du 27/02/2020, il a été constitué une SAS

Dénomination sociale : SAS LE VIEUX CARRE. **Capital** : 5 000.00€. **Siège** : 17 AVENUE GEORGES POMPIDOU 78330 FONTENAY LE FLEURY. **Objet** : ACQUISITION, VENTE ET LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. **Président** : Mme BEATRICE PERICHON demeurant QUARTIER RAVINE ACAJOU 97211 RIVIERE PILOTE. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VER-SAILLES.

Ajl 00810.1917

**== Ajl 00811.1917 ==
AVIS DE MODIFICATION**

Dénomination sociale : CARS SERVICES +. **Forme sociale** : SARL. **Capital** : 1200€. **Siège** : QUARTIER BELEME 97232 LE LAMENTIN.

Suite à l'AG extraordinaire du 13/02/2020, M. BAZILE FRANCK cède à M. BEAUDOIN YANICK 51 actions et il démissionne de son poste d'associé-gérant. M. BEAUDOIN YANICK devient actionnaire unique. Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Ajl 00811.1917

**== Ajl 00813.1917 ==
AVIS DE CONSTITUTION**

Forme : S.A.S.U. **Dénomination** : «MON CADDIE». **Capital** : 500 €. **Président** : Mr Hendrick GUITTEAUD, nommé pour une durée indéterminée. **Siège social** : 28 Rue des Avents "Coridon"- 97200 FORT DE FRANCE. **Durée** : 99 ans à compter du 1^{er} Mai 2020 au RCS de FDF. **Objet** : «Services de livraison de courses à domicile et activités connexes».

Ajl 00813.1917

**== Ajl 00814.1917 ==
AVIS DE MARCHÉ**



Identification de l'organisme qui passe le marché : **COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE**. DGA8 Infrastructures et Equipement – Rue Gaston DEFERRE CS 30137 - 97201 Fort-de-France – Martinique tél. : 0596-59-63-00 Télécopie : 0596-72-68-10 - Adresse Inter-

net : <https://collectiviteterritorialedemartinique.achatpublic.com>

Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site :

<https://collectiviteterritorialedemartinique.achatpublic.com>

Référence « DEMO-BAT-LYC-20-04 ».

Objet du marché : Démolition du bâtiment G (R+2) du Lycée polyvalent la Jetée du François

Ajl 00818.1917

**== Ajl 00815.1917 ==
KATALYA FWI SAS
au capital de 500€**

**Siège social : 128 Rue la Boétie
75008 PARIS
879061638 RCS PARIS**

Le 29/01/20 les associés ont décidé de transférer le siège social au BATIMENT O - AVENUE SALVADOR ALLENDE DILLON 97200 FORT DE FRANCE à compter du 16/01/20. **Objet** : L'achat et la vente en gros et au détail d'articles de mode (prêt à porter, accessoires, bijoux, horlogerie, maroquinerie, cadeaux chaussures). **Présidence** : Didier SAINT-LOUIS, BATIMENT O - AVENUE SALVADOR ALLENDE DILLON 97200 FORT DE FRANCE.

Radiation au RCS de PARIS. Inscription au RCS de Fort de France

Ajl 00815.1917

**== Ajl 00812.1917 ==
SOCIETE IMMOBILIERE PLATEAU
ACAJOU MARTINIQUE SIPAM
Société anonyme au capital
de 2 159 100 euros
Siège social : 1490,
Chemin du Glycéria,
Lotissement Plateau Acajou
97232 LE LAMENTIN
RCS Fort de France 384 000 964**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 15 MAI 2020**

AVIS A CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le vendredi 15 mai 2020, à 20 heures 30, dans les locaux du siège social sis 1490 Chemin du Glycéria, Lotissement Plateau Acajou, 97232 LE LAMENTIN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 2019 ; Rapport sur le gouvernement d'entreprise ; Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêté au 31 décembre 2019 ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes établi en application des articles L225-38 et L225-40-1 du Code de commerce ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2019 ; Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privée en raison de l'épidémie de covid-19, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire serait réunie à huis clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les actionnaires sont invités à voter par le biais du formulaire de vote par correspondance. Le texte des résolutions et le formulaire de vote par correspondance, accompagnés des annexes visées aux articles R.225-76 et R.225-81 du Code de commerce sont mis à la disposition des actionnaires via l'extranet de la société.

Les actionnaires transmettront leur vote par correspondance prioritairement à l'adresse : ag2020-sipam@ubipharm.com

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Ajl 00812.1917

**== Ajl 00817.1917 ==
UBIPHARM-MARTINIQUE
Société Anonyme
au Capital de 1.357.500 €
Siège social : 1490 Chemin
du Glycéria, Lotissement Plateau
Acajou 97232 - LE LAMENTIN MAR-
TINIQUE
R.C.S FORT DE FRANCE
519.050.181**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 15 MAI 2020**

CONVOCACTION

Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le Vendredi 15 mai 2020, à 18 heures 30, dans les locaux du siège social, sis 1490, chemin du Glycéria, Lotissement Plateau ACAJOU 97232 LE LAMENTIN, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 2019 ; Rapport sur le gouvernement d'entreprise ; Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêté au 31 décembre 2019 ;

- Rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application des articles L225-38 et L225-40-1 du Code de commerce ;

- Quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2019 ; Affectation du résultat ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privée en raison de l'épidémie de covid-19, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale Ordinaire serait réunie à huis clos, sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les actionnaires sont invités à voter par le biais du formulaire de vote par correspondance. Le texte des résolutions et le formulaire de vote par correspondance, accompagnés des annexes visées aux articles R.225-76 et R.225-81 du Code de commerce sont mis à la disposition des actionnaires via l'extranet de la société.

Les actionnaires transmettront leur vote par correspondance prioritairement à l'adresse : ag2020-martinique@ubipharm.com

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Ajl 00817.1917